



Lettre d'information des Psychologues de l'Education Nationale EDA de l'académie de Rennes

septembre 2021



Les élèves SNUipp-FSU des Psychologues de l'Education Nationale de l'académie de Rennes souhaitent la bienvenue à tou.te.s les psychologues arrivant dans l'académie.

Obligation vaccinale :

La loi du 5 août 2021 soumet les PsyEN, comme l'ensemble des psychologues, à l'obligation vaccinale.

Une note d'information aux agents a été adressée le 7 septembre aux personnels concernés par l'obligation vaccinale, précisant le calendrier, les obligations et les conséquences d'un refus de se soumettre aux conditions exigées par la loi.

Le SNUipp-FSU et le Snes-FSU sont depuis intervenus à plusieurs reprises pour défendre les droits des collègues :

- Au niveau ministériel, lors de [l'audience à la DGRH du 8 septembre](#), où les organisations syndicales représentant les personnels concernés (médecins, infirmier-es, PsyEN, etc.) étaient réunies à la DGRH pour aborder les modalités de sa mise en œuvre.
- Au niveau académique, lors du CHSCT du jeudi 16 septembre, les représentants du SNUipp-FSU et du Snes-FSU ont posé la question de la transmission des documents demandés. Il a été précisé que l'attestation vaccinale pouvait être envoyée par courrier directement au médecin du Rectorat ou à la DPE1.

Si vous êtes convoqués par l'administration suite à cette question de l'obligation vaccinale, vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un représentant syndical.

La FSU met en ligne une [FAQ](#) qui permettra de répondre aux nombreuses questions posées autour des modalités de contrôle de l'obligation vaccinale. Elle est assurée par un collectif national qui s'assure des conditions légales.

Publications :

- 4 pages EDO EDA rentrée 2021 (en pièce jointe) : toute l'actualité de la profession ainsi que les revendications portées par le SNUipp-FSU et le Snes-FSU.
- Spécial rentrée 2021 stagiaires (en pièce jointe) : toutes les informations utiles pour démarrer dans la profession.

Journées de formation FSU : (modalités à venir)

- Le colloque des Psychologues de la FSU : « *organisation des psychologues, démocratie et déontologie* » Jeudi 25 novembre 2021 à Paris.
- Les journées d'études des PsyEN : Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2022 à Paris

Adhérer au SNUipp-FSU... une vraie bonne idée

Pourquoi [se syndiquer au SNUipp-FSU](#) en 2021-2022 ?

Se syndiquer, **c'est se faire entendre pour améliorer ses conditions de travail et permettre un exercice plus serein du métier.**

Se syndiquer, **c'est se donner les moyens d'être défendu-e par des représentants des personnels à qui l'on fait confiance. Se syndiquer, c'est construire ensemble des outils d'information, des espaces d'échanges, des temps d'expression et de revendications.**

Se syndiquer, **c'est être plus forts et plus efficaces pour défendre l'école, les psychologues, les droits individuels et collectifs.**

Pour être entendu.es et avoir du poids auprès de l'administration et du gouvernement, il est donc primordial que nous soyons le plus nombreux possible, surtout en ces temps où de nombreuses menaces pèsent sur les psychologues de l'Education nationale.

Les élèves SNUipp-FSU des Psychologues de l'Education Nationale de l'académie de Rennes sont à vos côtés pour répondre à vos questions et défendre les droits individuels et collectifs.

Nous contacter :

- psyen.rennes@fsu.fr
- Permanence téléphonique le **vendredi après-midi au 02 97 21 0341**

Nous suivre :

- Facebook : <https://www.facebook.com/psyenfsu>
- Internet : <http://psyen.fsu.fr/>

Adhérer :

- <https://adhérer.snuipp.fr>

Nathalie Pelletier, Delphine Guérin, Estelle Quillivic